

POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

REUNION DU 08 JUIN 2022

PV N.34

PRESIDENT: M. LIOBET GUILHEM

PRESENTS: MM. DUFOSSET Alexandre - VILLENEUVE MICHEL - BALESTRAT CHRISTIAN

EXCUSES: MM. DUGENY RODOLPHE – FRACHET OLIVIER

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

La commission rappel au club qu'ils doivent fournir la justification des licences de leurs joueurs soit le listing avec photo disponibles via footclubs ou avec l'application footcompagnon.

CATÉGORIE U15

Match N°52320.2 U15 D1 du 28/05/22 Feytiat 2 - E.AFP/Val :

Vu l'observation de l'arbitre de la rencontre et la non présence de l'équipe E.AFP/Val au coup d'envoi de la rencontre la commission dit résultat suivant

<u>CS Feytiat 2</u>: **3** (3 pts) **<u>E.AFP/Val</u>**: **0** (-1pt)

Amende au club de l'E.AFP/Val de 50 € pour forfait dans les 3 dernières journées plus l'intégralité des frais D'arbitrage de monsieur Mariaud Simon de 40 €.

Champions U15 D1: SA LE PALAIS

Promus U16 R2: SA Le Palais

COUPES DEPARTEMENTALES

La commission rappelle a tous les clubs qualifiés pour les différentes finales que conformément a l'article 17 des règlements de coupe jeunes les participants se partage les frais d'arbitrage du match (3 Arbitres prévu par rencontre)



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

Coupe U19

FINALE:

Limoges Football 2 – Limoges Bastide 0

La commission déclare Limoges Football vainqueur de la Coupe Haute-Vienne U19 . Le club de Limoges Football gardera le trophée jusqu'à restitution pour la prochaine édition. La commission remercie le club d'Aixe sur Vienne pour sa mise à disposition de ses infrastructures et de son accueil.

Coupe U17

<u>Finale</u>: CS Feytiat/AS Aixoise <u>le 11 juin a Feytiat à 19h</u>

Coupe U17 CONSOLANTE

<u>Finale</u>: Vigenal Limoges/E.Emou/Cha/LaCro le 11 juin à Feytiat à 19h

Coupe U15

Finale: Limoges Football/JS Limoges Lafarge le 11 juin a Feytiat à 16h30

Coupe U15 Consolante

Finale: E.AFP/Val/E.Cond/Alouette le 11 à Feytiat à 16h30

Fin de séance à 19h10

Le Président M. LIOBET GUILHEM Le secrétaire
M. DUFOSSET Alexandre

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI